

Direction des Ressources Humaines

Direction Adjointe Transversalité, Ressources et Dialogues

Mission Dialogue Social

Suivi par : Clément MAGRO

Tél : 02 99 86 61 41

Mail : c.magro@rennesmetropole.fr

Référence : DRH-DS/CM/RO – 2025.02.09

MADAME VIOLAINE POUBANNE
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT CFDT
MONSIEUR DENIS LOISEAU
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT FO
MONSIEUR STÉPHANE MORANDEAU
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT SUD
MONSIEUR LAURENT CAIRON
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT CGT
MONSIEUR PHILIPPE CHAVROCHE
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT UGICT-CGT
MONSIEUR DAMIEN ROUAULT
SECRÉTAIRE DU SYNDICAT UNSA

Objet : demande d'ASA pour les agents sinistrés
suite aux inondations

Le 27/02/2025

Madame, Messieurs,

Dans cette période d'événements météorologiques exceptionnels, la Maire Présidente et la cellule de crise ont eu l'occasion de prendre un certain nombre de mesures pour limiter les risques à la population et aider au mieux les habitants de notre métropole à traverser les épreuves rencontrées :

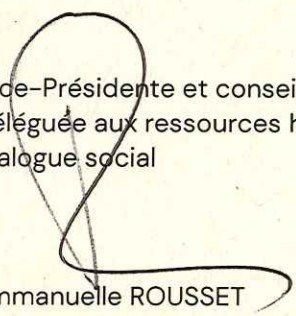
- Ouverture de gymnases pour accueillir les personnes en ayant besoin
- Aide aux volontaires internes et externes
- Engagement des services pour lutter contre l'inondation

Comme le DRH a eu l'occasion de vous le préciser lors de la réunion d'information sur le sujet qui s'est tenue le vendredi 31 janvier dernier, très peu de personnes ont été touchées à Rennes dans leur lieu d'habitation même.

En effet, on dénombre environ 400 immeubles concernés, touchés uniquement sur des lieux non habités comme des caves ou garages.

Dès lors, peu d'agents devraient être concernés, et eu égard à l'impossibilité d'octroyer des ASA sans base légale, nous ne pouvons que donner une suite défavorable à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.


Vice-Présidente et conseillère municipale
déléguee aux ressources humaines et au
dialogue social

Emmanuelle ROUSSET